

JUSTEL - Législation consolidée				
Fin	Premier mot	Dernier mot		Préambule
		Table des matières		
Erratum	Fin			Version néerlandaise
belgiquelex . be - Banque Carrefour de la législation				
Conseil d'Etat				

<h2>Titre</h2>
<p>29 MAI 1996. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif au programme de l'examen d'admission aux études universitaires de 1er cycle.</p> <p>Source : COMMUNAUTE FRANCAISE Publication : 22-08-1996 numéro : 1996029201 page : 22389 Dossier numéro : 1996-05-29/37 Entrée en vigueur : 22-08-1996</p>

<h2>Table des matières</h2>	Texte	Début
<p>Art. 1-8 ANNEXE. Art. N</p>		

<h2>Texte</h2>	Table des matières	Début
<p>Article <u>1.</u> L'examen d'admission aux études universitaires de 1er cycle, à l'exception des études en sciences appliquées, porte obligatoirement sur les matières suivantes :</p> <p>1° le français;</p> <p>2° les mathématiques;</p> <p>3° quatre matières choisies par l'étudiant parmi les suivantes :</p> <p>a) une deuxième langue choisie librement par l'étudiant parmi le néerlandais, l'allemand, l'anglais et le latin;</p> <p>b) l'histoire;</p> <p>c) la géographie;</p> <p>d) la physique;</p> <p>e) la chimie;</p> <p>f) la biologie.</p> <p><u>Art. 2.</u> Le français ou les mathématiques, au choix de l'étudiant, font l'objet d'une épreuve approfondie.</p>		

Parmi les matières choisies par l'étudiant, le jury en détermine au moins une qui fera l'objet d'une épreuve orale.

[Art. 3.](#) Le programme détaillé des matières mentionnées à l'article 1er figure en annexe du présent arrêté.

Il peut être modifié par le Gouvernement sur proposition d'une commission désignée par les recteurs des institutions universitaires et après avis collégial des recteurs et consultation du CIUF.

[Art. 4.](#) L'attestation de succès à l'examen d'admission dont le programme est fixé par le présent arrêté donne accès à toutes les études universitaires de 1er cycle, à l'exception des études en sciences appliquées.

[Art. 5.](#) Les étudiants qui en font la demande peuvent également présenter en vue de leur admission, pour l'année académique 1996-1997, aux études universitaires de 1er cycle, à l'exception des études en sciences appliquées, le programme de l'examen fixé par l'arrêté royal du 5 juillet 1965 déterminant, en ce qui concerne l'examen d'admission aux études de candidat ingénieur agronome organisé par les instituts agronomiques, les matières de l'examen, le niveau des connaissances exigées et les dispenses d'interrogation ou le programme fixé par l'arrêté royal du 5 juillet 1965 déterminant, en ce qui concerne l'examen d'admission aux études de candidat en sciences - groupes sciences mathématiques et physiques - organisé par les universités et établissements assimilés, les matières de l'examen, le niveau des connaissances exigées et les dispenses d'interrogation.

[Art. 6.](#) Sont abrogés :

1° l'arrêté royal du 5 juillet 1965 déterminant, en ce qui concerne l'examen d'admission aux études de candidat ingénieur agronome organisé par les instituts agronomiques, les matières de l'examen, le niveau des connaissances exigées et les dispenses d'interrogation;

2° l'arrêté royal du 5 juillet 1965 déterminant, en ce qui concerne l'examen d'admission aux études de candidat en sciences - groupes sciences mathématiques et physiques - organisé par les universités et établissements assimilés, les matières de l'examen, le niveau des connaissances exigées et les dispenses d'interrogation.

[Art. 7.](#) Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

[Art. 8.](#) Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 29 mai 1996.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Sports et des Relations internationales,

J.-P. GRAFE

[ANNEXE.](#)

[Art. N.](#) Annexe. Annexe à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif au programme de l'examen d'admission aux études universitaires de 1er cycle.

I. Français

1. Programme commun

Le candidat devra se montrer capable de comprendre, de raisonner et de s'exprimer

clairement et correctement en français, tant à l'écrit qu'à l'oral. Il devra donc faire preuve d'une maîtrise suffisante :

- du raisonnement logique :
- cohérence de la pensée et de l'argumentation;
- liaisons entre les informations;
- progression dans le raisonnement;
- esprit de synthèse;
- de la syntaxe :
- clarté et correction des phrases;
- du vocabulaire général (à l'exclusion des termes spécialisés ou techniques) :
- compréhension et maniement actif, en contexte, du vocabulaire abstrait, ainsi que des principales relations lexicales (de synonymie, d'antonymie, de degré d'intensité);
- de l'orthographe et de la ponctuation :
- les règles principales du bon usage.

L'examen comportera deux volets :

1.1. une épreuve écrite : à partir d'un exposé (d'environ un quart d'heure) ou d'un texte (de 2 à 3 pages maximum) traitant d'un sujet général, le candidat fera un résumé en texte continu (d'une vingtaine de lignes); il y ajoutera un commentaire critique des idées, établi selon un plan logique et aboutissant à une conclusion cohérente avec les arguments avancés (environ 2 pages).

1.2. une épreuve orale : une conversation centrée sur le sujet de l'écrit visera à vérifier la bonne compréhension de l'exposé ou du texte de départ et à apprécier la qualité de l'expression orale du candidat.

2. Programme approfondi

En plus de satisfaire aux épreuves du programme commun, le candidat devra se montrer capable d'analyser un ouvrage de langue française (oeuvre littéraire ou essai d'intérêt général) et en éclairer le sens et la portée en le situant dans son environnement historique et culturel.

Dans ce but, il soumettra à l'agrément du jury, lors de son inscription :

- deux oeuvres littéraires d'expression française, choisies comme représentatives d'auteurs, de siècles et de genres différents : roman, pièce de théâtre, recueil de nouvelles ou de poèmes,...;
- un essai relatif à une question d'intérêt général, à l'exclusion de travaux proprement scientifiques ou techniques.

Pour chacun de ces ouvrages, le candidat devra pouvoir manifester :

- une bonne compréhension générale des contenus et une connaissance assez détaillée du texte pour lui permettre d'étayer ses réponses par des références à des passages précis;
- une perception claire de la structure d'ensemble de l'oeuvre et des principaux traits formels qui la caractérisent dans son genre. Ainsi, par exemple,
- l'organisation narrative et l'analyse des caractères, pour un roman;
- le but poursuivi par l'auteur et le type d'argumentation pratiqué, pour un essai;
- une connaissance suffisante du contexte qui donne à l'oeuvre son sens historique, c'est-à-dire, selon les cas,
- les grands courants littéraires du siècle auquel appartient l'oeuvre, ainsi que les principaux traits qui les définissent contrastivement dans l'histoire de la littérature française;
- la situation historique, sociale ou culturelle particulière évoquée par l'oeuvre.

L'examen consistera en un entretien à livre ouvert sur une (ou plusieurs) oeuvre(s) choisie(s) par l'examineur dans la liste déposée par le candidat.

II. Mathématiques

Le candidat doit être capable d'utiliser les notions de base énumérées ci-après dans des exercices, des applications concrètes et des problèmes divers, en liaison avec les autres

matières présentées pour cet examen d'admission. Par ailleurs, il ne suffit pas de pouvoir écrire correctement une formule mathématique : il faut pouvoir l'expliquer simplement mais de façon claire et précise, aussi bien oralement que par écrit.

1. Algèbre

Programme commun :

- 1.1. puissances fractionnaires de nombres réels positifs;
- 1.2. problèmes de proportionnalité, fonctions polynomiales du premier degré et leur graphe, équations et inéquations du premier degré à une inconnue;
- 1.3. systèmes d'équations du premier degré à deux inconnues;
- 1.4. fonctions polynomiales du deuxième degré et leur graphe, équations et inéquations du deuxième degré à une inconnue, identités remarquables;

Programme approfondi : point 1 + ce qui suit

- 1.5. progressions arithmétiques et géométriques, logarithmes;
- 1.6. utilisation d'une calculatrice scientifique;
- 1.7. polynômes à coefficients réels, divisions par $(x-a)$ (quotient et reste);
- 1.8. analyse combinatoire (sans répétition);
- 1.9. formule du binôme de Newton.

2. Analyse

Programme commun :

2.1. notion de fonction (de \mathbb{R} dans \mathbb{R}) et de graphe de fonction dans des contextes divers : domaine de définition, image, variation, croissance, parité, asymptotes horizontales et verticales;

2.2. outre les fonctions déjà mentionnées dans le programme d'algèbre, (les fonctions x^n pour n naturel, $1/x$, ax , $\sin x$, $\cos x$); (Err. M.B. 28-05-1997, p. 13875).

Programme approfondi : point 2 + ce qui suit

- 2.3. fonctions composées : en particulier, à partir du graphe de $f(x)$, pouvoir tracer les graphes $f(x)+k$, $f(x+k)$, $kf(x)$, $f(kx)$;
- 2.4. dérivation : définition, interprétation géométrique et utilisation dans la recherche des tangentes, taux de croissance, vitesses, extrema;
- 2.5. intégration : primitive, méthodes d'intégration par substitution et par parties, intégrales définies, application à des calculs d'aires, de volumes de révolution, d'espaces parcourus par un mobile.

3. Statistiques et probabilités

Programme commun :

- 3.1. statistique descriptive :
 - données brutes, ordonnées, groupées;
 - représentations graphiques : diagrammes en bâtonnets, histogrammes, polygones de fréquences;
 - paramètres de position : modes, médiane, moyenne, quartiles;
 - paramètres de dispersion : variance, écart-type;

Programme approfondi : point 3 + ce qui suit

- 3.2. probabilités :
 - définition en relation avec la fréquence relative;
 - lois simples : probabilité de la réunion, probabilité conditionnelle, événements exclusifs et indépendants.

4. Géométrie

Programme commun :

- 4.1. notions de point, droite et plan; intersections, parallélisme et orthogonalité de droites, de plans ainsi que de droites et de plans;
- 4.2. connaissance de formes géométriques simples : dans le plan, les figures classiques

(carré,..., cercle), dans l'espace (cube, parallélépipède, prisme et pyramide à base polygonale, cylindre et cône à base circulaire, sphère);

4.3. notions sur les isométries et similitudes planes;

4.4. notion de symétrie dans l'espace;

Programme approfondi : point 4 + ce qui suit

4.5. plan et espace vectoriels : bases, équations paramétrique et analytique d'une droite et d'un plan, conditions de parallélisme;

4.6. produit scalaire dans le plan et dans l'espace : expression analytique dans une base orthonormée, conditions de perpendicularité et d'orthogonalité de vecteurs, de droites, de plans ainsi que de droites et de plans.

5. Trigonométrie

Programme commun :

5.1. relations entre les angles et les côtés dans un triangle rectangle, notions de sinus, cosinus et tangente dans ce cadre;

Programme approfondi : point 5 + ce qui suit

5.2. définitions générales de sinus, cosinus et tangente, cercle trigonométrique, valeurs particulières classiques, signes, emploi de la calculatrice;

5.3. connaissance et application des formules donnant \sin , \cos et \tan de $(-a)$, $(\pi$ plus ou moins $a)$, $(\pi$ demi plus ou moins $a)$;

5.4. connaissance et application des formules donnant \sin , \cos et \tan de $(a$ plus ou moins $b)$ et $2a$;

5.5. connaissance et application des formules donnant $\sin p \pm \sin q$ et $\cos p \pm \cos q$

III. Seconde langue

Le candidat doit, dans tous les cas, pouvoir faire la preuve d'une connaissance passive de la langue choisie, dans son usage "standard", telle que nécessaire pour entamer avec fruit des études universitaires, c'est-à-dire de la capacité de lire et de comprendre des textes écrits dans cette langue. En outre, pour les langues vivantes, il devra faire preuve d'une certaine connaissance active de la langue choisie et, pour le latin, de la capacité de justifier linguistiquement la traduction donnée.

L'épreuve comprendra deux volets :

1. Premier volet

Une traduction écrite d'un texte de niveau standard, traitant d'un sujet non spécialisé et ne comportant pas de difficultés particulières mais variée dans l'expression :

- pour les langues vivantes, un article de journal ou un extrait de roman contemporain;

- pour le latin, un texte classique en prose oratoire (Cicéron) ou narrative (César, Tite-Live).

Le sujet sera connu ou brièvement présenté en français. En cas d'extraits, le contexte sera résumé. Le sens des mots qui ne font pas partie du vocabulaire de base sera fourni ou on permettra l'usage du dictionnaire.

Outre une traduction, le candidat produira un résumé du texte et/ou répondra à des questions sur celui-ci de manière à faire la preuve qu'il en a bien compris toute la teneur.

2. Second volet

Il comporte : - en langues vivantes, une rédaction, dans la langue choisie, d'une page de commentaire du texte traduit ou une conversation avec l'examineur sur un sujet d'intérêt général ou correspondant à l'orientation d'étude du candidat;

- en latin, un examen complémentaire sur les structures grammaticales du texte traduit et sur son vocabulaire (analyse du sens des mots à partir de leurs racines).

IV. Histoire

Le candidat doit être en mesure de comprendre les allusions à des phénomènes historiques, des événements ou des personnages dont on considère en général qu'ils font partie d'un bagage culturel moyen.

Il doit maîtriser une trame chronologique élémentaire. Les questions porteront sur des faits, des courants d'idées ou des acteurs très importants et très connus et ce éventuellement à partir d'une analyse d'un document.

1. Histoire générale contemporaine

1.1. de 1789 à 1914

- les révolutions américaine et française;
- l'empire napoléonien;
- le Congrès de Vienne et l'équilibre européen;
- l'âge du libéralisme;
- l'essor de la démocratie politique;
- les transformations de l'économie et de la société;
- le mouvement ouvrier et le socialisme;
- le mouvement des nationalités;
- religion et société;
- les relations entre l'Europe et le monde, la colonisation;

1.2. de 1914 à nos jours

- la première guerre mondiale, ses origines, ses conséquences;
- les révolutions russes;
- les crises économiques;
- la crise des démocraties libérales;
- les régimes totalitaires;
- la seconde guerre mondiale et ses conséquences;
- la guerre froide;
- le monde communiste;
- la décolonisation;
- le réveil de l'Asie;
- le réveil du monde arabe;
- la construction européenne;
- la mondialisation de l'économie et ses conséquences;
- le chute du mur de Berlin et le démembrement de l'empire soviétique;

2. Histoire de Belgique

2.1. des origines à 1830

- le peuplement celtique et la romanisation;
- la monarchie franque;
- des Carolingiens au XVe siècle;
- du XVe siècle à 1830;

2.2. de 1830 à nos jours

- la population, l'économie, la société;
- le régime parlementaire de 1830 à 1918;
- la formation des partis politiques et les grands clivages de la société : questions scolaire, sociale et linguistique;
- la première guerre mondiale et la démocratisation;
- les clivages politiques et la crise du régime parlementaire;
- la position internationale de la Belgique : de la neutralité à l'intégration occidentale;
- la deuxième guerre mondiale et ses conséquences : le pacte social, la question royale, la question scolaire, le problème communautaire;
- colonisation et décolonisation;
- la fin de la Belgique unitaire et la formation de l'Etat fédéral;

V. Géographie

Le candidat devra montrer sa capacité à recueillir une information, à analyser un problème et

à mettre en relation différents éléments dans un cadre spatial déterminé.

A cette fin, le candidat devra montrer sa capacité à maîtriser des techniques de base de la géographie, à savoir :

- lire et analyser une carte, une photographie, un croquis, un tableau statistique, un graphique;

- construire un schéma à partir d'une carte ou d'une photographie;

- construire un graphique ou une carte statistique à partir de données chiffrées;

- commenter un ensemble de textes sur un thème précis.

Le candidat devra également pouvoir définir les notions et concepts et expliquer les mécanismes en les localisant.

1. La terre dans le système solaire

1.1. forme et dimensions de la terre, coordonnées géographiques et représentation de la surface terrestre;

1.2. les mouvements de la terre et leurs conséquences, notamment :

- la rotation et le problème de l'heure;

- la révolution et le problème de l'inégalité des jours et des nuits, les saisons;

1.3. la terre et la lune : phases de la lune, les éclipses, les marées;

1.4. hypothèses sur la constitution interne de la terre, connaissance d'au moins une théorie sur l'orogénèse;

2. La surface terrestre

2.1. les constituants de la croûte terrestre : les principaux types de roches, constitution et évolution des roches, principes de classification, brèves notions de tectonique des plaques;

2.2. l'altération superficielle des roches, les grands faits de l'érosion dite normale, le modelé glaciaire, le modelé littoral;

3. Notions générales de climatologie

3.1. facteurs généraux des températures, des précipitations et des pressions;

3.2. notions de front, de cyclone et d'anticyclone;

3.3. quelques grands systèmes climatiques : climats de zones intertropicales, des Moussons, de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord;

4. Les relations entre les phénomènes physiques et les faits humains

4.1. analyse de diagrammes de régimes fluviaux simples en rapport avec le climat;

4.2. interactions entre le climat et la couverture végétale;

4.3. répartition de la population et genres de vie en relation avec le climat;

5. Notions de géographie de la population

5.1. facteurs et mesures de l'inégale répartition des hommes et des niveaux de vie;

5.2. structure et mouvements des populations : structure par âge, structure par activités, mouvements naturels, mouvements migratoires;

6. Notions de géographie urbaine et de géographie rurale

6.1. définition de la ville, de l'agglomération, de la région urbaine;

6.2. structure et dynamique des espaces urbains : site, plan, quartiers, répartition des populations et des fonctions;

6.3. réseaux urbains;

6.4. urbanisation dans le monde et grands modèles de villes;

6.5. définition du village, du finage, de la structure agraire;

6.6. structure et dynamique des espaces ruraux : paysage agraire, mutations agricoles, population rurale, exode rural, urbanisation;

6.7. grands types de paysages ruraux dans le monde;

7. Les grands secteurs d'activités et leurs relations avec l'espace

7.1. l'agriculture : facteurs de localisation des cultures, grands types de cultures (intensive / extensive - vivrière / d'exportation - monoculture / polyculture - ...), organisation des marchés,

rôle des interventions des organisations internationales;

7.2. l'industrie : facteurs de localisation des industries, espaces industriels anciens et problèmes de conversion, espaces industriels nouveaux (parcs industriels, nouvelles régions, nouveaux pays), production et consommation d'énergie;

7.3. les transports : réseaux (axes, noeuds), flux, fonctionnement des grands modes de transport et rôle dans l'espace à différentes échelles;

7.4. les services et le tourisme : grands types de services, principaux facteurs de localisation, grands types d'espaces touristiques;

8. Quelques grands problèmes d'actualité

8.1. l'environnement : problèmes des ressources, des pollutions et de la gestion;

8.2. l'aménagement du territoire et l'urbanisme;

8.3. développement et sous-développement.

VI. Physique

Les matières énumérées ci-après doivent pouvoir être utilisées pour résoudre des problèmes concrets simples. Le candidat doit être capable d'apprécier la plausibilité d'une valeur numérique obtenue et être conscient des limites de validité des différents modèles étudiés.

1. Systèmes d'unités et ordre de grandeur

1.1. connaissance et pratique courante du système international d'unités;

1.2. analyse dimensionnelle de relations physiques simples;

1.3. ordre de grandeur des composants du monde physique : noyaux, atomes, molécules, cellules, organismes vivants, terre, système solaire, galaxie.

2. Mécanique

2.1. cinématique :

- mouvements rectilignes uniformes et uniformément accélérés;

- mouvements circulaires uniformes;

- chute libre des corps;

2.2. dynamique :

- les trois lois de Newton;

- composition et décomposition des forces;

- loi de l'attraction universelle;

- force de pesanteur;

2.3. énergie :

- travail d'une force, puissance, énergie mécanique;

- principe de conservation de l'énergie;

- machines simples;

2.4. la matière :

- structure et états de la matière;

- masse volumique, poids volumique.

3. Les fluides

3.1. pression dans les fluides;

3.2. principe de Pascal et applications;

3.3. principe d'Archimède et applications;

3.4. pression atmosphérique;

3.5. loi de Boyle-Mariotte, loi de Dalton;

3.6. baromètre et manomètre.

4. Thermodynamique

4.1. température, dilatation des corps;

4.2. température absolue et lois des gaz;

4.3. gaz parfaits;

4.4. lois de Gay Lussac.

5. Optique

- 5.1. hypothèses, images et objets;
- 5.2. réflexion, réfraction, réflexion totale;
- 5.3. prismes.

6. Electricité

- 6.1. loi de Coulomb;
- 6.2. charge, champ, potentiel, capacité électrique, condensateur électrique;
- 6.3. courant électrique;
- 6.4. différence de potentiel, résistance électrique, intensité de courant;
- 6.5. loi d'Ohm;
- 6.6. ampèremètre, voltmètre;
- 6.7. association de résistances;
- 6.8. énergie électrique, puissance;
- 6.9. loi de Joule.

7. Phénomènes périodiques

- 7.1. mouvements harmoniques : mouvements rectilignes périodiques et pendule simple.

VII. Chimie

Le candidat devra montrer sa capacité à analyser et à décrire une structure chimique pour en retirer les paramètres significatifs, en utilisant un vocabulaire et une syntaxe adéquats. Il doit être capable d'en proposer une description sous forme de texte.

Il devra montrer sa capacité à la compréhension et l'abstraction d'un ensemble de données ou d'informations (que ce soit en langage verbal, mathématique, graphique ou iconographique), pour en dégager les éléments essentiels. Il devra être capable de transformer les données verbales en schéma et en équation(s).

Le candidat devra montrer sa capacité logique, principalement les relations de cause à effet et la pertinence des conclusions.

Il devra montrer sa capacité à appliquer ces concepts théoriques dans des exercices simples.

1. Notions de base

- 1.1. notions de mole, masses atomique et moléculaire relatives, nombre d'Avogadro;
- 1.2. masse volumique et densité;
- 1.3. symboles chimiques;
- 1.4. unités du S.I. et autres unités usuelles;

2. Etats de la matière et composition des mélanges

- 2.1. corps purs, mélanges, phases;
- 2.2. propriétés caractéristiques des solides, des liquides et des gaz;
- 2.3. lois des gaz idéaux;
- 2.4. molarité;
- 2.5. pourcentage molaire et massique, fraction molaire;
- 2.6. électrolytes forts et faibles, dissociation;

3. Structure de la matière

- 3.1. notions d'atome, molécule, élément;
- 3.2. constitution et organisation de l'atome;
- 3.3. notion d'ion;
- 3.4. configuration électronique de la couche externe, règle de l'octet;
- 3.5. constitution du noyau;
- 3.6. nombre de masse et nombre atomique;

3.7. tableau de Mendeleev : notion de famille et de période, analogies chimiques, mise en relation des propriétés des atomes avec leur place dans le tableau périodique;

4. La réaction chimique : aspect qualitatif

- 4.1. nomenclature comprenant le symbolisme, la formule des composés chimiques usuels et

la dénomination des fonctions inorganiques et organiques principales;

4.2. connaissance des propriétés des fonctions chimiques principales;

4.3. notions d'oxydo-réduction;

Le candidat sera capable de repérer les fonctions dans une réaction donnée.

Il sera capable de compléter des réactions simples en acido-basicité et en oxydo-réduction.

Le candidat sera capable d'utiliser des tables pour la prédiction et l'interprétation des réactions (données physico-chimiques, échelles d'acido-basicité, d'oxydo-réduction).

5. La réaction chimique : aspect quantitatif

5.1. établissement d'un bilan massique et molaire à partir d'une réaction à compléter;

5.2. problèmes de gravimétrie et de volumétrie avec mise en oeuvre de quantités

quelconques de réactifs;

5.3. taux de conversion, rendement;

6. L'équilibre chimique

6.1. notion d'équilibre chimique;

6.2. principe de Le Chatelier;

6.3. constante d'équilibre;

6.4. influence de la pression et de la température sur l'équilibre.

VIII. Biologie

Le candidat devra montrer sa capacité à analyser et à décrire une structure biologique pour en retirer les paramètres significatifs, en utilisant un vocabulaire et une syntaxe adéquats. Il doit être capable d'en proposer une description sous forme de texte.

Il devra montrer sa capacité à la compréhension et l'abstraction d'un ensemble de données ou d'informations (que ce soit en langage verbal, mathématique, graphique ou iconographique), pour en dégager les éléments essentiels. Il devra être capable de transformer les données verbales en schéma et en équation(s).

Le candidat devra montrer sa capacité logique, principalement les relations de cause à effet et la pertinence des conclusions.

Il devra montrer sa capacité à appliquer ces concepts théoriques dans des exercices simples.

1. L'être vivant

1.1. la vie, l'être vivant : une définition

1.2. la chimie du vivant : les molécules simples, les macromolécules : glucides, lipides, protéines, nucléotides, les liaisons chimiques, l'énergie chimique;

1.3. le fonctionnement d'un organisme vivant : l'anabolisme et le catabolisme;

1.4. la biodiversité : caractères essentiels des virus, procaryotes, eucaryotes, végétaux, animaux;

2. La vie se manifeste dans la cellule

2.1. l'information génétique : le noyau, l'ADN, les gènes, les allèles;

2.2. la couverture des besoins énergétiques : la mitochondrie et la respiration cellulaire, le chloroplaste et la photosynthèse;

2.3. l'expression des gènes : transcription et synthèse des protéines;

2.4. la transmission des gènes : réplication, mitose, chromosomes;

3. Les collectivités cellulaires

3.1. la différenciation cellulaire

3.2. les principales fonctions : nutrition, respiration, circulation, excrétion, soutien;

4. La reproduction sexuée

4.1. les lignées somatique et germinale : gamétogenèse, méiose, fécondation, l'oeuf, les cycles de développement;

4.2. l'hérédité mendélienne;

5. Le développement embryonnaire

5.1. l'oeuf d'amphibien : segmentation, gastrulation, neurulation;

- 5.2. description succincte de l'organogenèse;
- 6. L'écologie
 - 6.1. les grandes caractéristiques de l'environnement;
 - 6.2. les changements cycliques de l'environnement;
 - 6.3. l'impact de l'homme moderne sur l'environnement;
- 7. L'évolution
 - 7.1. les théories de l'évolution;
 - 7.2. les arguments en faveur de l'évolution;
 - 7.3. l'origine de la Terre, la biogenèse;
 - 7.4. l'apparition des végétaux, des animaux;
 - 7.5. le passage de la vie aquatique à la vie terrestre;
 - 7.6. les premiers vertébrés, les premiers mammifères, l'émergence de l'Homme;
 - 7.7. les héritages et les innovations de l'Homme.

Préambule	Texte	Table des matières	Début
<p>Le Gouvernement de la Communauté française, Vu le décret du 5 septembre 1994 relatif au régime des études universitaires et des grades académiques, notamment l'article 10, § 1er, e); Vu l'avis collégial des recteurs des institutions universitaires; Vu l'avis du conseil interuniversitaire de la Communauté française; Vu l'avis du Conseil d'Etat; Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Arrêté :</p>			
Erratum	Texte	Début	

IMAGE 1997029110	PUBLICATION : 1997-05-28 page : 13875
---------------------	---

Erratum